

LES PHOQUES DANS LES AIRES MARINES PROTÉGÉES DE L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT

Guide d'identification



RECHERCHE ET RÉDACTION

Sonia Giroux, Réseau d'observation de mammifères marins

RÉVISION DES TEXTES

Esther Blier, Réseau d'observation de mammifères marins

Virginie Galindo et Valérie McNicoll, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Cristiane Albuquerque et Valérie Busque, Parcs Canada, parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

Chloé Bonnette, Sépaq, parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

DESIGN GRAPHIQUE

Akufen Studio | akufen.ca

PHOTO DE LA COUVERTURE

Réseau d’observation de mammifères marins

Dépôt légal – 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-00939-4 (PDF)



© Réseau d'observation de mammifères marins, 2025
187, rue Bernier
Rivière-du-Loup, Québec, G5R 0P3
418 867-8882

info@romm.ca | romm.ca

Cette initiative est rendue possible grâce à un financement du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et en collaboration avec





Phoque commun © J. Linossier, ROMM



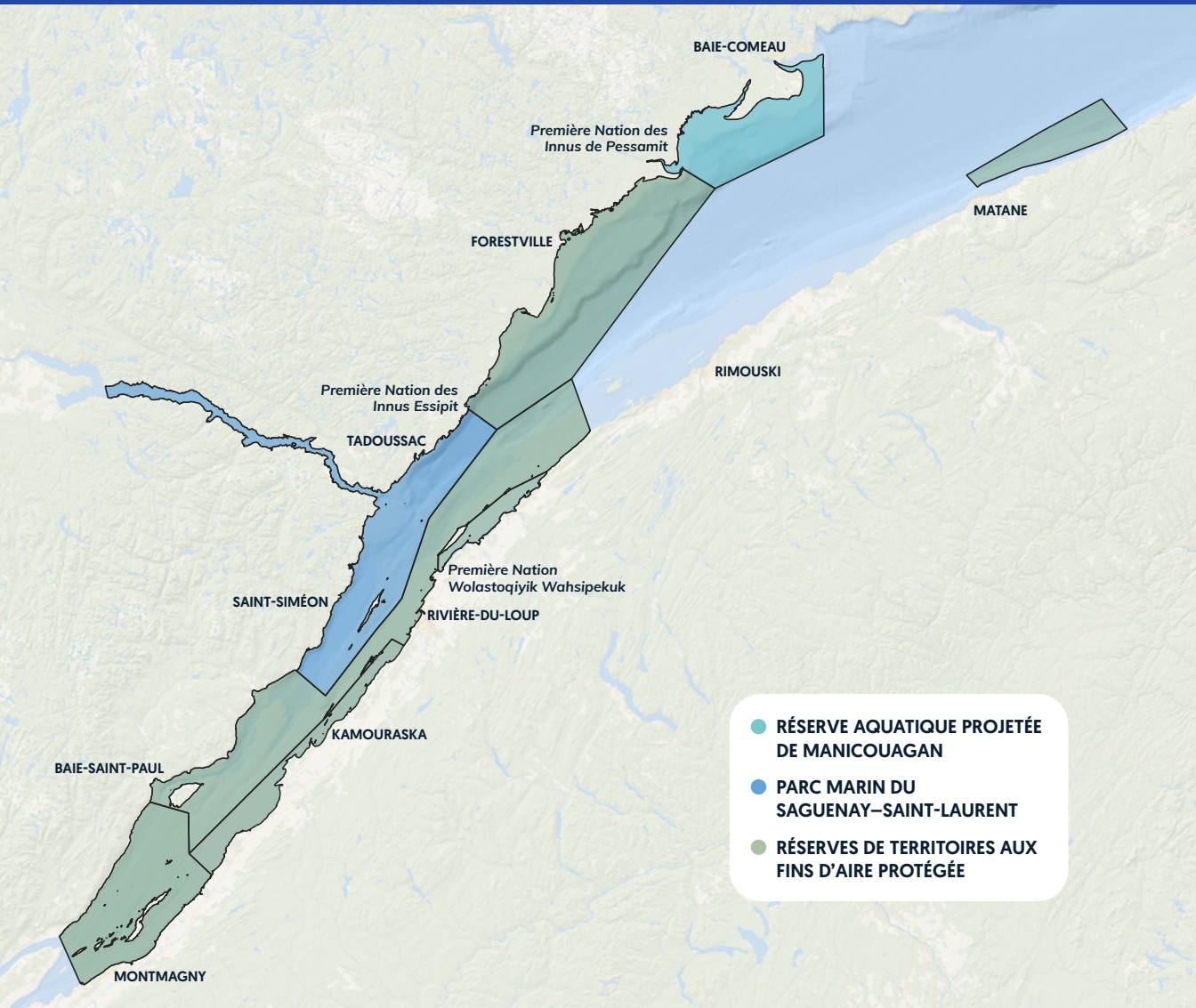
Phoque gris (à l'avant) et phoques communs (à l'arrière) © S. Papias, ROMM

Table des matières

LES AIRES MARINES PROTÉGÉES DE L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT	6
LES ÉCHOUERIES DE PHOQUES DE L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT	8
Les indicateurs de dérangement chez les phoques	9
Les bonnes pratiques aux sites d'échouerie	10
PARTICIPER À LA CONSERVATION	11
Partager vos observations de phoques	11
Comment agir en présence d'un phoque en difficulté	13
Que faire si vous découvrez une carcasse de phoque	14
IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE PHOQUES	14
Phoque commun	16
Phoque gris	18
Phoque du Groenland	20
Phoque à capuchon	22
LES PHOQUES OBSERVÉS EXCEPTIONNELLEMENT DANS L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT	24
RÉFÉRENCES	26

LES AIRES MARINES PROTÉGÉES DE L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT

Il existe plusieurs aires marines protégées dans l'estuaire où on peut observer des phoques.



La **réserve aquatique projetée de Manicouagan**, comme son nom l'indique, est située dans la MRC de Manicouagan, dans la région administrative de la Côte-Nord. Elle borde plusieurs municipalités, soit Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes et Pointe-Lebel, de même que la communauté autochtone des Innus de Pessamit. Elle touche également la municipalité de Colombier. Cette aire marine protégée comprend l'estran de la péninsule de la Manicouagan, les eaux adjacentes jusqu'à une profondeur de 300 mètres, ainsi que les fonds marins. La réserve aquatique projetée de Manicouagan a pour but de protéger des écosystèmes marins et estuariens de la péninsule de Manicouagan qui comptent parmi les plus riches et les plus productifs du Saint-Laurent, tels que les estuaires des rivières Betsiamites, aux Outardes et Manicouagan, les marais salés, les herbiers de zostères, les îles de Ragueneau, les estrans, etc. On y retrouve de nombreux sites de repos et d'alimentation de phoques communs et gris en saison estivale. On dénote également la présence du phoque du Groenland en hiver et la présence occasionnelle de jeunes phoques à capuchon. La protection de ce territoire est possible par l'étroite collaboration avec les partenaires locaux.

En amont dans l'estuaire se trouve le **parc marin du Saguenay–Saint-Laurent**, qui est cogéré par les gouvernements du Québec et du Canada, avec la participation des intervenants régionaux. Il comprend une partie de l'estuaire du Saint-Laurent et du fjord du Saguenay, rejoignant la Côte-Nord, le Saguenay, Charlevoix et le Bas-Saint-Laurent. Il inclut la colonne d'eau, le fond marin et tout ce qui y vit, jusqu'à la ligne des hautes marées ordinaires sur l'estran. Le relief du fond et de la côte et la dynamique des courants estuariens favorisent la production planctonique et la présence d'une grande diversité d'espèces. Des algues microscopiques jusqu'à la gigantesque baleine bleue, plus de 2 200 espèces sauvages y ont été observées et on y trouve des phoques. Cette richesse se répercute à l'échelle du Saint-Laurent. Le mandat du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent est de rehausser, au profit des générations actuelles et futures, le niveau de protection des écosystèmes d'une partie représentative du fjord du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent, aux fins de conservation, tout en favorisant son utilisation à des fins éducatives, récréatives et scientifiques.

Des phoques sont également observables dans certaines **réserves de territoires aux fins d'aire protégée** de l'estuaire, qui offrent également des habitats importants pour ces espèces dans l'estuaire du Saint-Laurent.



Échouerie de phoques gris à l'embouchure de la rivière Betsiamites
© S. Picard, Première Nation des Innus de Pessamit



Phoques communs dans le fjord du Saguenay
© L. Lévesque, Parcs Canada

LES ÉCHOUERIES DE PHOQUES DE L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT

Les lieux où les phoques s'attroupent hors de l'eau sont appelés des **échoueries**. Il peut s'agir d'îles, d'îlots, de rochers, de battures, de bancs de sable en saison estivale ou même de glaces flottantes ou de banquise en hiver. Plusieurs de ces échoueries sont utilisées pour des activités essentielles à la survie des phoques telles que le repos, la mise bas, l'allaitement et la mue.

Les nombreux îlots et îles de l'estuaire, tels que ceux de l'archipel du Bic et de la baie Mitis, offrent des sites d'échouerie de choix pour le phoque commun. L'île Rouge et l'île aux Fraises sont plutôt fréquentées par le phoque gris. De plus, la batture aux Alouettes, la batture aux Outardes, l'embouchure de la rivière Betsiamites et l'archipel de Ragueneau sont les endroits privilégiés par les deux espèces en saison estivale. Plusieurs échoueries de phoques communs ont également été identifiées dans le fjord du Saguenay.

Aucune des espèces de phoques présentées dans ce guide n'a de statut de protection particulier au Québec, ni en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP) ni par l'entremise du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), en raison de la taille des populations de l'Atlantique Nord-Ouest auxquelles elles appartiennent.



Échouerie de phoques gris à l'embouchure de la rivière Betsiamites © S. Picard, Première Nation des Innus de Pessamit



Échouerie de phoques communs à la batture aux Outardes © S. Picard, Première Nation des Innus de Pessamit

Les indicateurs de dérangement chez les phoques

Afin de minimiser l'impact de la présence humaine aux sites d'échouerie, il est primordial de reconnaître les réponses comportementales des phoques et leur gradation face au dérangement terrestre et maritime. L'ultime réponse des phoques face au dérangement est la fuite, qui se caractérise la plupart du temps par un retour à l'eau. Souvent, un effet d'entraînement se fait sentir dans le groupe lorsqu'un premier phoque prend la fuite. Ce comportement peut affecter le bon déroulement des activités biologiques essentielles comme la reproduction, le repos ou la mue. Il est donc impératif de s'éloigner des phoques échoués dès les premiers signes de dérangement. Ces derniers se manifestent généralement de manière graduelle :

- 1. CURIOSITÉ**
Mouvement vers la perturbation
- 2. VIGILANCE**
Surveillance des intrus
- 3. CHANGEMENT DE POSITION**
Dandinement, changement d'orientation
- 4. REcul**
Mouvement dans la direction opposée à la perturbation
- 5. AGRESSION**
Vocalises, comportements défensifs
- 6. RETOUR À L'EAU OU FUITE**
Mouvement de la terre vers l'eau



Phoques gris en vigilance et en fuite © S. C. Pieddesaux, ROMM



Phoques communs en fuite © J. Linossier, ROMM

Les bonnes pratiques aux sites d'échouerie

Préserver la quiétude des sites d'échouerie et minimiser les impacts de la présence humaine est primordial afin de permettre aux phoques de réaliser les activités essentielles à leur survie. Voici les bonnes pratiques à adopter à proximité d'une échouerie de phoques :

- **Ne débarquez pas** sur le site d'échouerie ou à proximité.
- **Ralentissez votre vitesse** à l'approche des échoueries et **évitez les changements brusques** de vitesse et de direction.
- **Restez à une distance de 200 mètres des échoueries** en tout temps et à **400 mètres** durant la période de mise bas et d'allaitement des phoques communs (du 15 mai au 15 juillet).
- **Éloignez-vous** si les phoques démontrent des signes de vigilance, avant qu'ils prennent la fuite et qu'ils retournent à l'eau.
- **Privilégiez l'usage de jumelles** pour observer les phoques.
- **Ne faites pas voler de drone** au-dessus d'un phoque ou d'une échouerie.

Le Règlement sur les mammifères marins du Canada interdit de déranger tout mammifère marin, y compris les phoques. Il est donc interdit de nourrir un phoque, de nager ou d'interagir avec lui, de le déplacer ou de l'obliger à se déplacer, de le séparer de son groupe ou de se placer entre une femelle et son petit, de le piéger entre un navire et le rivage ou entre des bateaux, de l'étiqueter et de le marquer.

Les kayakistes peuvent être perçus comme des prédateurs par les phoques puisqu'ils ne font pas de bruit, sont plutôt lents et naviguent au ras de l'eau. Soyez vigilants lors de vos déplacements en kayak de mer à proximité des phoques!



Présence humaine en embarcation (gauche) et à pied (droite) près de phoques communs échoués © A. Savoie, ROMM



PARTICIPER À LA CONSERVATION



Il est possible de participer à la conservation des phoques en collectant des données d'observation citoyenne dans l'application Vigie marine et en signalant les individus en difficulté au Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins.

Partager vos observations de phoques

Le Réseau d'observation de mammifères marins et ses partenaires ont mis en place une application Web de collecte et de visualisation des données nommée [Vigie marine](#). Pour remplir le formulaire, il suffit de fournir la date et l'heure de l'observation, le lieu, l'espèce identifiée ainsi que les conditions météorologiques.

Pendant toute l'année, en consignait et en rapportant vos observations, vous contribuez à bâtir d'importantes bases de données qui sont utilisées par les scientifiques, mais aussi par les gestionnaires des aires marines protégées afin de mieux documenter la présence des différentes espèces et de la fluctuation des populations dans le Saint-Laurent. Les observations de phoques signalées par les citoyens sont des informations complémentaires et précieuses.



Observation de phoques © S. Giroux, ROMM



Phoque commun © J. Linossier ROMM

Comment agir en présence d'un phoque en difficulté

Si vous découvrez un jeune phoque ou un phoque blessé, malade ou en détresse sur une plage ou dans un lieu public, voici les recommandations à suivre :

- **Garder une distance d'au moins 50 mètres** pour que le phoque puisse se reposer et se déplacer sans stress. Dans le cas d'un jeune phoque, sa mère n'est probablement pas loin puisqu'elle doit retourner régulièrement à l'eau pour se nourrir. La présence humaine à proximité peut empêcher la mère de retourner auprès de son chiot.
- **Tenir les animaux de compagnie en laisse**, pour leur sécurité et celle du phoque.
- **Ne pas tenter de le manipuler ni de le nourrir.** Il est illégal de manipuler un phoque, de le nourrir ou d'interagir avec lui d'une quelconque façon. La survie des phoques dépend de leur capacité à s'alimenter par eux-mêmes. Le phoque est un animal sauvage et imprévisible. Les animaux peuvent transmettre des maladies infectieuses et adopter des comportements défensifs.
- **Ne pas tenter de le remettre à l'eau.** Les phoques passent normalement de grandes périodes hors de l'eau pour se reposer. Ils n'ont pas besoin d'être repoussés à l'eau ou d'être arrosés.

NE PAS IGNORER LA SITUATION

Si le phoque est blessé ou semble malade (respiration bruyante, toux, écoulement nasal), s'il est dans un lieu achalandé et problématique avec les activités humaines ou que vous voyez des gens le déranger ou le manipuler, signalez-le à **Urgences mammifères marins (1 877 722-5346)**. Des spécialistes établiront le meilleur plan d'action selon la situation.



Jeune phoque commun sur une plage © S. Giroux, ROMM

Que faire si vous découvrez une carcasse de phoque

Si vous découvrez une carcasse de phoque ou d'un autre mammifère marin (baleine, dauphin), contactez immédiatement **Urgences mammifères marins** au **1 877 722-5346** et transmettez les informations suivantes :

- **Description de la carcasse**
 - Taille
 - Couleur (dos, ventre, nageoires)
 - Forme de la tête (pointue, ronde)
 - Forme du corps (gonflée, carcasse entière, nageoires)
 - Présence de dents ou de fanons
 - Présence de sillons ventraux
- **Lieu (municipalité la plus proche, coordonnées GPS)**
- **Facilité d'accès à l'animal**
- **Photos ou vidéos de la carcasse**
- **Heure de la première et de la dernière observation**

⚠ MISE EN GARDE

- Ne manipulez pas la carcasse – les animaux morts comme vivants peuvent transmettre des zoonoses (maladies transmissibles des animaux aux humains) par contact direct ou indirect.
- Tenez les animaux de compagnie en laisse, pour leur sécurité.
- N'approchez pas une carcasse qui roule dans les vagues, car ses mouvements peuvent être imprévisibles et dangereux.



Carcasse d'un phoque commun © S. Giroux, ROMM



Carcasse d'un phoque gris © D. Michaud, GREMM

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE PHOQUES

Les phoques font partie de l'ordre des carnivores, couramment nommés « pinnipèdes », ce qui signifie « pattes palmées ». Les phoques se distinguent des otaries et des morses par l'absence de pavillons d'oreilles externes. Seul un petit orifice peut être vu à l'arrière des yeux. Leurs nageoires postérieures sont allongées derrière le corps et permettent la propulsion de l'animal. Les nageoires antérieures, très courtes, servent principalement de gouvernail lors de la nage. Ces nageoires de petite taille font en sorte que les phoques se déplacent de manière maladroite sur la terre ferme et sur la glace.



Pattes palmées de phoque commun © J. Linossier, ROMM

POINTS À CONSIDÉRER

Pour identifier les phoques, il est important de recueillir toutes les informations observables sur l'animal et sur son environnement et de prendre en compte le fait qu'un phoque dans son habitat naturel, surtout lorsqu'il est à l'eau, est souvent difficile à identifier. Malgré tout, cela n'est pas impossible et la clé du succès réside dans la pratique. En cas de doute, prenez une photo pour une validation ultérieure. Voici quelques aspects à considérer lors de l'identification d'un phoque :

- La coloration du pelage d'un phoque peut varier selon qu'il est sec ou mouillé et entre les individus d'une même espèce.
- La taille et les comportements peuvent changer selon l'âge, le sexe, le lieu géographique et la période de l'année.
- Les juvéniles de certaines espèces peuvent être semblables aux adultes ou aux juvéniles d'une autre espèce.
- Des individus peuvent se mêler à un troupeau d'une autre espèce de phoques (ex. : un phoque gris dans un troupeau de phoques communs).
- Les phoques peuvent parfois être observés dans un lieu inusité, à l'extérieur de leur aire habituelle de distribution, ou hors saison.



Dents de phoque gris © S. Giroux, ROMM



Phoque commun en plongée © S. Giroux, ROMM



Phoques du Groenland sur la glace © C. Poirier-Picker, ROMM

PHOQUE COMMUN

Nom français	PHOQUE COMMUN
Nom anglais	HARBOUR SEAL
Nom latin	PHOCA VITULINA CONCOLOR
Noms vernaculaires	PHOQUE COMMUN, VEAU MARIN
Taille	1,5 À 1,9 M
Poids	MÂLE: 70 À 150 KG / FEMELLE: 60 À 110 KG



© Charly D.



Le phoque commun est un résident permanent du Saint-Laurent, c'est-à-dire qu'il y vit à l'année et qu'il n'effectue pas de grande migration saisonnière, comme le font la plupart des autres espèces de mammifères marins. La saison de mise bas débute à la mi-mai et se prolonge jusqu'à la mi-juin sur les échoueries de l'estuaire du Saint-Laurent. Les jeunes peuvent nager et plonger dans les heures qui suivent leur naissance. Ils sont allaités pendant environ un mois et sont sevrés lorsque leur poids a doublé.



Petite tête ronde avec un museau retroussé, ressemblant à celle d'un chien © S. Giroux, ROMM

DESCRIPTION PHYSIQUE

- Il possède une petite tête ronde au front bombé et bien défini.
- Il a le museau légèrement retroussé et un profil de tête de chien.
- Son petit nez est en forme de cœur et ses narines sont rapprochées, formant un « V ».
- Son pelage est de coloration variable, de gris à brunâtre et tacheté de brun, de noir et de jaune.
- Le chiot est capable de nager dès la naissance. Sa masse varie entre 8 et 12 kg et sa taille varie entre 65 et 100 cm. Son pelage est court et raide, comme l'adulte. Toutefois, si le lanugo (duvet très fin) est toujours présent à la naissance, il tombera dans les semaines qui suivront.

COMPORTEMENT

- Il est plutôt solitaire ou en petits groupes à l'eau.
- On peut parfois l'observer en groupe sur les sites d'échouerie.
- Il adopte occasionnellement une position en « banane » lorsqu'échoué.
- C'est une espèce aux habitudes côtières.



Échouerie de phoques communs © J. Linossier, ROMM



Pelage tacheté de coloration variable © J. Linossier, ROMM



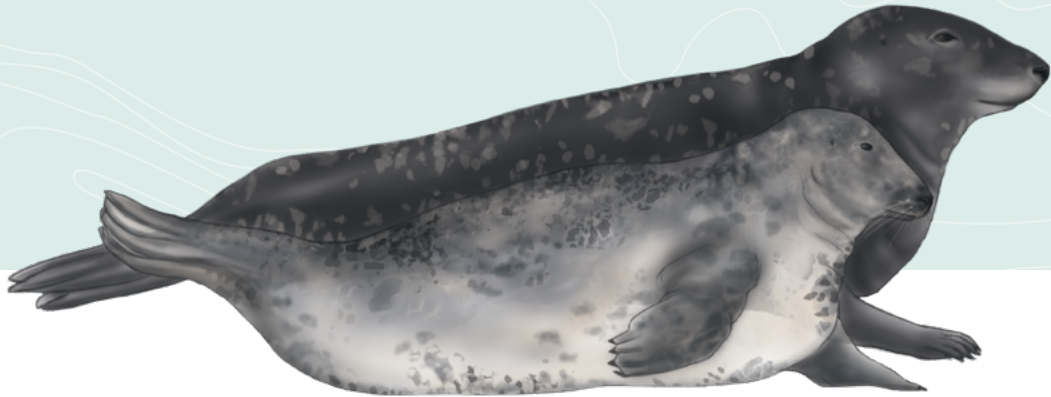
Chiot phoque commun © J. Linossier, ROMM



Position de « banane » © J. Linossier, ROMM

PHOQUE GRIS

Nom français	PHOQUE GRIS
Nom anglais	GREY SEAL
Nom latin	HALICHOERUS GRYPUS
Noms vernaculaires	LOUP MARIN, TÊTE DE CHEVAL
Taille	MÂLE: 2,3 M / FEMELLE: 2 M
Poids	MÂLE: 300 À 350 KG / FEMELLE: 150 À 200 KG



© Charly D.



Le phoque gris est un visiteur du Saint-Laurent qui sillonne ces eaux entre le printemps et l’automne. La réserve de parc national de l’Île-de-Sable, située au large de la Nouvelle-Écosse, abrite la plus grande colonie de reproduction de phoques gris au monde. Le terme « loup marin » est une appellation ancienne pour les phoques qui s’expliquerait par la ressemblance de leurs cris avec ceux des loups.



Le pelage des femelles est clair avec des taches foncées
© A. Savoie, ROMM

DESCRIPTION PHYSIQUE

- Le mâle est beaucoup plus gros que la femelle.
- Sa tête est massive, sans front défini, et son museau est long et large.
- Il a un profil de tête de cheval.
- Ses narines sont longues et parallèles, formant un « II ».
- Les mâles ont une robe gris foncé avec des taches claires alors que la robe des femelles est gris clair avec des taches foncées.
- À la naissance, le chiot mesure entre 90 et 105 cm et pèse entre 11 et 20 kg. Sa fourrure blanche et longue, le lanugo, est parfois teintée de gris. Il la perd durant son premier mois de vie et elle est remplacée par une fourrure courte et comparable à celle de l'adulte. Dès la naissance, on observe les signes d'un nez allongé.

COMPORTEMENT

- Le phoque gris est solitaire à l'eau, mais peut être observé en grand groupes aux sites d'alimentation et aux échoueries.
- Les gémissements des phoques gris sont forts et bruyants. Il est possible de les entendre à plus de 3 km par temps calme, d'où leur surnom de « loups marins ».



Phoque gris à l'eau © S. C. Pieddesaux, ROMM



Le profil de la tête rappelle celui d'un cheval © M.-C. Thériault, ROMM



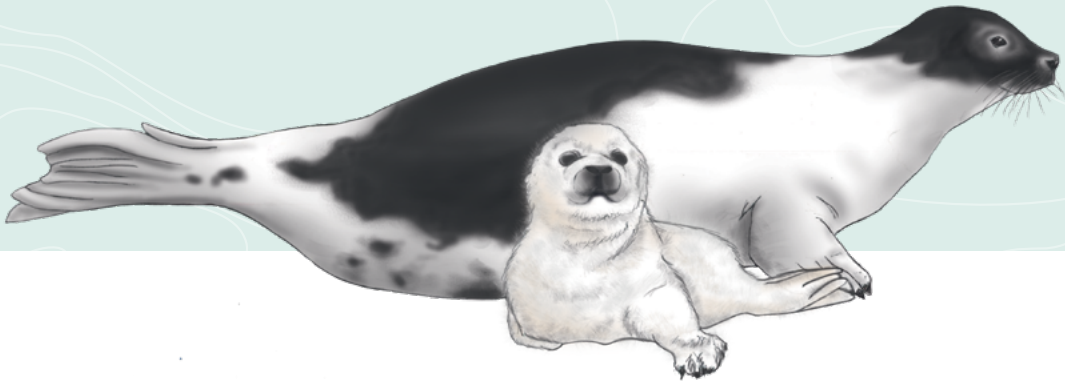
Groupe de phoques gris à l'eau sur un site d'alimentation
© P. Garet, ROMM



Phoque gris échoué © S. Papias ROMM

PHOQUE DU GROENLAND

Nom français	PHOQUE DU GROENLAND
Nom anglais	HARP SEAL
Nom latin	PAGOPHILUS GROENLANDICUS
Noms vernaculaires	PHOQUE À SELLE, « BRASSEUX », LOUP MARIN DE GLACE
Taille moyenne	1,6 M
Poids	130 À 150 KG



© Charly D.



Le phoque du Groenland est un visiteur hivernal du Saint-Laurent, qui migre de l’Arctique lorsque les glaces commencent à se former pour la saison de reproduction. Ce mammifère marin recherche les couverts de glace pour donner naissance à ses petits. Le couvert de glace hivernal du golfe du Saint-Laurent est un lieu de mise bas important pour le phoque du Groenland. L’espèce est souvent observée au repos sur la glace côtière, le long des berges dans l’estuaire.



Phoque du Groenland © J. P. Sylvestre, ROMM

DESCRIPTION PHYSIQUE

- Il a une petite tête ronde et un museau retroussé et pointu.
- Il a un petit nez en forme de cœur arborant des narines rapprochées en « V ».
- Il a une robe gris argenté clair présentant un motif caractéristique de harpe en « U » couvrant son dos et ses flancs.
- À la naissance, le chiot, que l’on nomme blanchon, pèse environ 10 kg. Il passe par différents stades de fourrure (blanchon maigre, blanchon gras, greycoat, guenillou, brasseur, bête de la mer et spotted harp), avant d’atteindre la coloration de l’adulte typique vers 4 ans.

COMPORTEMENT

- Le phoque du Groenland nage souvent sur le dos.
- Très grégaire, il forme des groupes qui s’agitent fortement en surface en formant des éclaboussures, d’où son surnom de « brasseux ».



Femelle phoque du Groenland et son blanchon © J. P. Sylvestre, ROMM



Phoques du Groenland, l’un au museau pointu et l’autre à l’eau, en position de « bouteille » © J. P. Sylvestre, ROMM



Phoque du Groenland © C. Poirier-Picker, ROMM

PHOQUE À CAPUCHON

Nom français	PHOQUE À CAPUCHON
Nom anglais	HOODED SEAL
Nom latin	CYSTOPHORA CRISTATA
Noms vernaculaires	PHOQUE À CRÊTE, DOS BLEU (CHIOT)
Taille	MÂLE: 2,6 M / FEMELLE: 2 M
Poids	MÂLE: 300 À 460 KG / FEMELLE: 145 À 300 KG



Le phoque à capuchon est un visiteur hivernal du golfe du Saint-Laurent. Ce sont surtout les jeunes, appelés « dos bleu », qui s’aventurent parfois dans l’estuaire du Saint-Laurent, alors que les adultes y sont rarement observés. Son nom découle de la poche gonflable que le mâle adulte possède sur le dessus de son nez. Le chiot est allaité pendant quatre jours en moyenne, durant lesquels il gagne 7,1 kg par jour. Il atteint sa masse de sevrage de trois à dix fois plus rapidement que les autres espèces de phoques, en raison du fait que le lait de sa mère contient 61 % de matières grasses.



Phoque à capuchon mâle avec le septum nasal gonflé
© J. P. Sylvestre, ROMM

DESCRIPTION PHYSIQUE

- Sa tête est large, presque carrée avec un nez court.
- Le mâle possède une poche sur le dessus du museau, formant un capuchon lorsqu'elle est gonflée, et suspendue sur le bout du nez lorsqu'elle est détendue.
- Le mâle peut gonfler son septum nasal (membrane qui sépare les deux narines) et le pousser hors d'une narine, ce qui ressemble à un gros ballon rouge.
- Sa robe gris bleu présente des taches noires irrégulières.
- Le chiot pèse environ 20 kg à la naissance. Il a un pelage clair avec le dos gris argenté, qu'il conserve jusqu'à 14 jours après sa naissance, d'où son surnom « dos bleu ».

COMPORTEMENT

- Le phoque à capuchon est plutôt solitaire.
- Les mâles gonflent leurs appendices et les secouent vigoureusement en émettant des sons pour séduire les femelles.



Phoque à capuchon mâle avec une poche sur le dessus du museau
© J. P. Sylvestre, ROMM



Phoque à capuchon femelle avec son jeune © Y. Dubé, ROMM



Phoque à capuchon juvénile surnommé « dos bleu »
© J. P. Sylvestre, ROMM

LES PHOQUES OBSERVÉS EXCEPTIONNELLEMENT DANS L’ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT

Le phoque barbu et le phoque annelé sont deux espèces qui vivent dans les régions arctiques. Il arrive parfois que des individus plus aventureux voyagent loin de leur habitat habituel et se retrouvent dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Si vous croyez en observer un, prenez des photos et contactez le Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins au 1 877 722-5346 afin de documenter la présence d'individus dans des secteurs inhabituels. Voici un aperçu de ces deux espèces.

PHOQUE BARBU

Nom français	PHOQUE BARBU
Nom anglais	BEARDED SEAL
Nom latin	ERIGNATHUS BARBATUS
Taille moyenne	2,5 M
Poids	300 À 400 KG

DESCRIPTION PHYSIQUE

- Son corps est large et trapu, avec des nageoires antérieures carrées.
- Sa tête est ronde et démesurément petite par rapport à son corps.
- Ses yeux sont relativement petits.
- Il a un gros museau arrondi et ses moustaches sont très apparentes, longues, denses et de couleur pâle, d'où son nom de « phoque barbu ». Lorsque mouillées, les moustaches sont droites, mais elles frisent lorsqu'elles sont sèches.



Gauche : Moustaches apparentes © GREMM
Droite : Tête relativement petite © GREMM

PHOQUE ANNELÉ

Nom français	PHOQUE ANNELÉ
Nom anglais	RINGED SEAL
Nom latin	PHOCA HISPIDA
Taille	1,2 À 1,4 M
Poids	50 À 68 KG

DESCRIPTION PHYSIQUE

- C'est le plus petit phoque et le plus abondant dans les eaux de l'Arctique.
- Sa fourrure présente des anneaux gris pâle ou beiges sur le dos des adultes.
- Sa tête est petite, ronde et courte. Elle est semblable à celle du phoque commun, mais avec un museau plus court et arrondi, et des yeux plus grands et rapprochés.



Gauche : Pelage du phoque annelé © Shawn Dahle, NOAA
Droite : Jeune phoque annelé © National Science Foundation



Phoque commun © J. Linossier, ROMM



Phoques du Groenland sur la glace © C. Poirier-Pickier, ROMM

RÉFÉRENCES

1. Hannah, J. L., 2005. Pinnipèdes du Canada Atlantique et du nord-est des États-Unis ; Guide d'identification. International Marine Mammal Association (IMMA), troisième édition. Traduction française faite par le Réseau d'observation de mammifères marins (ROMM). 33 p.

2. Mosnier, A., Dispas, A., and Hammill, M.O. 2023. Spatial distribution and count of harbour seals (*Phoca vitulina*) and grey seals (*Halichoerus grypus*) in the Estuary and Gulf of St.Lawrence from an aerial survey conducted in June 2019. Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3541 : v + 60 p.

3. MPO, 2022. Évaluation des stocks de phoques gris de l'Atlantique Nord-Ouest (*Halichoerus grypus*) au Canada en 2021. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2022/018.

4. MPO. 2020. Situation des phoques du Groenland, *Pagophilus groenlandicus*, de l'Atlantique Nord-Ouest en 2019. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2020/020

5. ROMM, 2024. Excursionnistes et baleines de la côte est canadienne : guide à l'intention des prestataires d'observation en mer. 1^{re} édition. 86 p.

6. ROMM, 2024. Portrait des populations de phoques communs et de phoques gris dans le Saint-Laurent dans le cadre des sites d'échouerie dans la réserve aquatique projetée de Manicouagan. Revue de littérature réalisée pour ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec. 11 p.

7. ROMM, 2021. Évaluation des impacts de la présence humaine sur la fréquentation des phoques communs au parc national du Bic. Rapport d'activité de la saison 2019. Réseau d'observation de mammifères marins (ROMM). 26 p.

8. ROMM, 2018. Étude de la fréquentation des phoques communs aux sites d'observation du parc national du Bic. Rapport d'activité de la prise de données de 1998 à 2017. Réseau d'observation de mammifères marins (ROMM). 28p.+ Annexes.

9. ROMM. 2004. Plan d'action sur le phoque commun (*Phoca vitulina concolor*) de l'estuaire du Saint-Laurent. Rapport produit pour le ministère des Pêches et des Océans du Canada et le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent en collaboration avec les partenaires de la table de concertation sur le phoque commun de l'estuaire du Saint-Laurent. Pagination multiple.

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a mandaté le Réseau d'observation de mammifères marins pour réaliser ce guide, qui a pour objectif de faciliter l'identification des différentes espèces de phoques présentes dans les aires marines protégées de l'estuaire du Saint-Laurent, incluant le territoire de la réserve aquatique projetée de Manicouagan et du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Il présente aussi des astuces pour reconnaître les signes de dérangement liés à la présence humaine et en minimiser les impacts aux sites d'échouerie. Finalement, il explique comment participer à la conservation des phoques en signalant les individus en difficulté ou en collectant des données d'observation citoyenne dans l'application Vigie marine.

